

# COMPTE RENDU FO DE LA F3SCT- D DE LA HAUTE-LOIRE DU 30 SEPTEMBRE 2024



## La délégation de la FNEC FP FO 43 à la F3SCT

Lysiane GWOZDZ - Nathalie CHOVET - Bruno GOLEO - Nazhia BOUACHMIR - Romain TOURON - Olivier ROCHETTE - Laurent BERNE

Alors que les conditions de travail ne cessent de se dégrader, la FNEC FP FO a dénoncé l'absence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie ainsi que la quasi-totalité des IEN (seule l'IEN de Brioude était présente).

## DÉCLARATION DE LA FNEC FP FO À LA F3SCT-D DU 30 SEPTEMBRE 2024

Alors que la guerre se poursuit et s'amplifie, la FNEC FP FO 43 réaffirme sa dénonciation du génocide en cours en Palestine et de l'escalade ignoble au Liban soumis à la violence de Nethanyou avec la complicité des pourvoyeurs d'arme des gouvernements occidentaux dont Macron.

La FNEC FP FO se félicite des prises de positions lors du Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation qui s'est tenu à Buenos Aires début août et qui représente 178 pays et plus de 32 millions de travailleurs de l'éducation à travers le monde. Celui-ci a été traversé par le refus de la marche à la guerre, et en particulier à Gaza. Sur ce territoire, il n'y a pas eu de rentrée scolaire. Le système éducatif est totalement détruit. Les universités ont été rasées et les écoles sont systématiquement prises pour cible. Du primaire au baccalauréat, ce sont plus de 625 000 enfants et près de 80 000 étudiants qui sont privés d'enseignement. C'est pourquoi la résolution du Congrès de l'Internationale de l'Éducation qui appelle au cessez-le-feu et à l'arrêt des livraisons d'armes vers Israël est d'une grande importance. C'est la place et la responsabilité du mouvement syndical que de tout mettre en œuvre pour que cesse ce massacre.

La FNEC FP FO refuse l'escalade guerrière en Ukraine et réaffirme son exigence d'arrêt des livraisons d'armes. Elle continue à appeler les personnels à être présents lors des rassemblements à Brioude et au Puy pour le cessez-le-feu à Gaza, en Cisjordanie et au Liban, pour l'arrêt des livraisons d'armes à Israël.

Battu par 3 fois dans les urnes, il aura fallu 51 jours au président Macron pour constituer un gouvernement. 51 jours pour finalement tourner le dos aux revendications des millions et millions qui se sont exprimés dans les rues pour exiger le retrait de la réforme des retraites rejetée par plus de 70% de la population ainsi que dans les urnes pour obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Près de trois mois après le résultat des élections législatives, l'insupportable déni de démocratie mis en œuvre par le président Macron s'est confirmé

La FNEC FP FO, comme son Union Départementale et

sa confédération, condamne la répression du gouvernement en Nouvelle Calédonie comme en Martinique à l'égard des manifestants qui expriment la situation d'urgence sociale de ces territoires. La FNEC FP FO exige l'arrêt de la répression, des arrestations, le retrait des troupes. Attachée à la liberté de manifestation et au droit de grève, nous tenons également à vous exprimer notre exigence de respect des libertés publiques en Martinique, en Nouvelle Calédonie comme partout en France.

Cette formation spécialisée se tient une nouvelle fois dans un contexte où les conditions de travail des personnels ne cessent de se dégrader.

Nous dénonçons, les personnels non-remplacés, qui mettent les écoles sous pression et ce, dès le début de cette année scolaire.

Nous dénonçons, les évaluations d'école ainsi que les évaluations de directeurs.

Nous dénonçons, la politique dite d'inclusion scolaire systématique et de destruction des structures spécialisées et adaptées qui n'entraîne que chaos et violence dans les écoles et établissements du département comme partout en France. Comment rester sourds aux appels au secours des personnels et des parents d'élèves, combien de temps allons-nous laisser cette situation se dégrader ? Combien de fois devons nous encore entendre : "tout le monde est en souffrance : moi, les élèves et leurs camarades de classe » Combien de fois devons nous encore entendre : « Comment faire classe dans ces conditions? Je n'en peux plus ! » Combien de fois devons nous encore entendre cela avant que les ministres agissent enfin?

C'est dans ce cadre que la FNEC FP FO avec les fédérations FO de l'action sociale, des services de santé, de l'administration générale de l'état, avec le syndicat des Inspecteurs de l'éducation nationale appellent les personnels à signer massivement la pétition nationale pour exiger :

PAGE SUIVANTE



La défense de l'enseignement spécialisé et adapté ;

- Le maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Le retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS ;
- Le recrutement d'enseignants spécialisés et d'AESH ;
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH ;
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL ;
- La reconnaissance, sécurisation et revalorisation de tous les professionnels en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap : enseignants et

éducateurs spécialisés, personnel médico-social

La FNEC FP FO se félicite des milliers de signatures déjà enregistrées et va intensifier sa diffusion afin de porter largement nos revendications urgentes.

Face à ce gouvernement qui n'entend pas répondre aux aspirations des travailleurs, la FNEC FP FO se félicite que le Comité Confédéral National de Force Ouvrière ait décidé « d'engager une campagne de mobilisation avec organisation d'un meeting à caractère national à Paris avant le débat à l'assemblée nationale » et de « proposer aux autres organisations syndicales l'action commune afin d'obtenir par la mobilisation, y compris par la grève, l'abrogation de la réforme des retraites ». La FNEC FP FO prendra toute sa part dans les prochaines semaines pour constituer le rapport de force et pour aller arracher le retrait de la réforme des retraites

## MOUVEMENT : LES RÈGLES DU MOUVEMENT DÉGRADENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA SANTÉ DES PERSONNELS !

Deux fiches ont été saisies par des collègues à la suite de problématiques rencontrées par le mouvement. Ces collègues font le constat que le mouvement est aujourd'hui complètement verrouillé et que le manque de perspective ou l'incapacité d'avoir accès à un poste, et ceux même après de nombreuses années, entraîne une dégradation de leurs conditions d'exercice et nuit à leur état de santé.

**La FNEC FP FO partage ce constat ! Depuis la mise en place du nouveau barème, l'ancienneté n'est plus un élément prépondérant dans le barème et rend l'accès aux postes extrêmement complexe voire impossible dans certains secteurs.**

La FNEC FP FO ne cesse de revendiquer le retour à l'AGS comme élément principal du barème. C'est le seul élément qui est juste et équitable et qui permettra d'entrevoir une amélioration des mutations.

En ce sens, la FNEC FP FO a proposé l'avis suivant aux autres organisations syndicales :

*Les représentants élus des personnels constatent que les règles du mouvement impactent gravement la santé des personnels. Le barème actuel intra départemental 1<sup>er</sup> degré n'offre plus de perspective de mobilité aux personnels.*

*Les représentants élus des personnels demandent que l'ancienneté générale de service redevienne l'élément principal du barème. Ils demandent que l'AGS soit multipliée par 10 au moins pour rétablir un équilibre.*



POUR

FNEC FP  
**FO**



**La FNEC FP FO et la FSU ont voté pour cet avis. L'UNSA préférant ne pas prendre part au vote indiquant que ce n'était pas le lieu de discuter de ces problématiques.**

**Quel serait donc le lieu pour enfin discuter réellement des problèmes liés au mouvement et au barème ? AU niveau académique? Non plus ! Nous avons porté cette revendication également auprès du Recteur et l'UNSA s'était déjà abstenu sur cette demande lors du CSA Académique du 12 mars 2024 !**

**Comment comprendre une telle inaction ? Qui ne dit mot consent !**

**BARÈME MOUVEMENT**

**POUR LE RETOUR À L'AGS**

**COMME ÉLÉMENT ESSENTIEL**

**DU BARÈME**



**SIGNEZ ET FAITES SIGNER  
LA PÉTITION**

<https://forms.gle/qjvmnWQ5PdbhuizN6>

## TRAITEMENT DES REGISTRES SST

Alors même que la rentrée s'est effectuée il y a moins d'un mois, les remontées de situations alarmantes se multiplient. Pourtant, l'administration a décidé de ne pas présenter les registres remplis depuis le début de l'année par les collègues alors que leur santé est parfois sérieusement mise en danger. Pour FO, cela est inadmissible, c'est pourquoi nous avons demandé que toutes les situations qui nous sont parvenues soient étudiées lors de l'instance.

Et encore une fois, le constat est terrible: la remise en cause de l'enseignement adapté couplé à la fermeture des structures spécialisées a un véritable impact sur les conditions de travail des collègues. Souffrances physiques et psychologiques des personnels, détresse des enfants en situation de handicap et de leurs parents. La FNEC FP FO continue de dénoncer cette politique destructrice.

C'est pourquoi nous vous invitons à signer la pétition pour une scolarisation adaptée à chaque élève ici: <https://www.fo-fnecfp.fr/petition-defense-de-lenseignement-specialise/>

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER**

LA PÉTITION NATIONALE



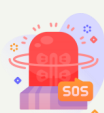
**Ecole de Dunières:** Un parent d'élève menace une enseignante qui a simplement fait remarquer les retards successifs de son enfant. Après intervention de l'IEN pour recadrer le père de famille, le risque est toujours présent, l'enfant étant présent dans la classe supérieure. L'administration indique suivre la situation de près et précise qu'en cas de nouveau retard c'est l'IEN lui-même qui interviendra.

**Nous notons positivement l'intervention de l'IEN et nous continuerons à accompagner les collègues si le danger persiste.**

### Ecole de Monistrol Lucie Aubrac

Un enfant en attente d'une place en DITEP avec unité d'enseignement refuse de venir en classe et refuse de suivre l'enseignement proposé par l'équipe pédagogique. Violent avec les adultes ou les enfants qui l'entourent, il crie, tape, lance des chaises et tente de s'enfuir de l'école. Cette situation dure depuis plus d'un an et pourtant la rentrée s'est déroulée sans que rien ne soit proposé pour soulager la classe et cet élève. La santé et la sécurité de l'enseignante et de l'AESH sont clairement impactées. Aujourd'hui, l'enfant est exceptionnellement pris en charge par le DITEP à temps partiel. Le problème est toujours présent à son retour en classe. Malgré l'urgence de la situation, l'administration (qui n'avait pas présenté ce problème à l'ordre du jour !!) ne nous fait aucune proposition d'amélioration; Suite à notre insistance, le secrétaire général de l'IA nous affirme qu'il y aurait peut être une place en DITEP qui se libérerait. A suivre.

**Pour la FNEC FP FO cette situation est le parfait reflet des dégâts causés par la politique de Macron qui a pour objectif la disparition des structures spécialisées: tout le monde en souffre.**



Depuis la F3SCT la situation s'est aggravée!  
La FNEC FP FO est aux côtés des collègues et interviendra avec eux auprès de l'Inspecteur d'Académie pour qu'une solution d'urgence soit trouvée !

### Siaugues Sainte-Marie:

Une famille calomnie et remet en cause le travail d'une enseignante. L'IEN a rencontré la famille mais celle-ci refuse la médiation proposée. La situation semble bloquée. Nous dénonçons le temps d'attente terrible pour la collègue car voilà plus de 6 mois que la situation est coincée. L'administration propose de continuer l'accompagnement de la circonscription lors des rendez-vous avec la famille, notamment pour les évaluations nationales, l'aide de Mme BOURDA pour la rédaction du gevasco et la présence de l'IEN lors du conseil d'école.

Nous soulignons le temps d'attente trop long de l'administration concernant des actions auprès des familles pour cette collègue. Pour la FNEC-FP FO, c'est aussi auprès de la famille qu'il faut agir. L'administration doit lui rappeler ce qu'est la diffamation et quelles en sont les peines encourues et en écrivant un courrier de soutien à la collègue.

**La FNEC-FP-FO a fait le constat que beaucoup de situations sont résolues quand l'administration intervient vite et recadre les familles.**

**A noter : L'UNSA se permet de proposer que l'enfant soit déplacé sur une autre école or ce n'est absolument pas la demande de la collègue ! D'où l'importance du mandat que défend la FNEC-FP FO.**

### Cerzat :

Situation d'une AESH accusée de gestes déplacés par deux élèves. La situation a été réglée rapidement par l'IEN qui a reçu la famille. **Cependant, FO regrette qu'aucun retour de cette rencontre n'ait été fait auprès de la collègue. De même que la protection fonctionnelle pourtant donnée fin juin à l'administration n'a été ensuite transmise que fin août.**

L'administration reconnaît un problème de transmission et de communication et s'engage à veiller à toujours faire un retour aux personnels des rencontres faites avec les familles.

**Ally :**

Situation d'un climat tendu entre certaines familles, l'école et la mairie. Agression verbale de parents dans la cour de l'école l'an passé, refus de régler des factures de sorties scolaires par l'association des parents d'élèves qui pourtant s'étaient engagés. La situation à la rentrée semble un peu apaisée mais le climat reste tendu. **FO demande à ce que l'IEN accompagne la nouvelle collègue directrice.**

L'IEN sera présente au premier conseil d'école et verra avec la directrice pour le règlement des factures.

## TRAITEMENT DES ANCIENS REGISTRES SST

**L'administration ne semblait pas prête à revenir sur ces fiches qui pourtant n'avaient pas été closes l'an passé. Nous l'avons obligée à y revenir !**

**Collège de Langeac :**

Nous sommes intervenus pour dénoncer le délai de transmission des fiches par le chef d'établissement. Dans sa réponse, le chef d'établissement déplore que le registre soit utilisé. La FNEC-FP-FO relaie l'inquiétude et le malaise des personnels concernant la gestion des conflits.

**L'administration a indiqué avoir rappelé la procédure du RSST à ce chef d'établissement. La FNEC-FP-FO remarque que ce dernier a du mal à l'entendre. Le conseiller de prévention départemental a proposé de rappeler à l'assistant de prévention de l'établissement de bien veiller à l'usage du RSST.**

A noter la nouvelle intervention de l'UNSA qui propose une visite de la F3SCT dans cet établissement. Or les collègues, réunis par la FNEC-FP-FO préfèrent attendre et n'en font pas la demande. Une nouvelle fois, la FNEC-FP-FO respecte le mandat accordé par les collègues ce qui ne semble pas être la préoccupation première de l'UNSA !

**Sainte-Florine :**

Arrivée de deux enfants, l'un en attente de notification orientation DITEP, un autre dont la famille refuse l'orientation DITEP proposée et qui ne bénéficie donc plus d'aide humaine.

La FNEC-FP FO demande à ce que l'IEN ASH puisse obtenir une date de délai auprès de la MDA du 63 afin que les collègues puissent avoir au moins une visibilité sur le traitement du dossier. Cet enfant a un aménagement de son temps scolaire, doux euphémisme pour dire que comme il n'y a pas de traitement de son dossier ni de structure adaptée il est déscolarisé !! **La FNEC-FP FO dénonce une fois de plus la situation catastrophique dans laquelle la politique d'inclusion à tout prix met les enseignants et les familles.**

Pour le deuxième enfant, FO demande à ce qu'une AESH soit tout de même attribuée en espérant un changement d'avis de la famille. **Les collègues et l'enfant ne doivent pas pâtir d'un refus d'orientation des parents.**

**Le Pertuis**

Une collègue a été victime de rumeurs colportées par des parents d'élèves, d'un écrit la mettant en cause, de

comportements agressifs d'un parent d'élève à son encontre. **La FNEC-FP-FO a soutenu et accompagné la collègue dans sa demande protection fonctionnelle auprès du rectorat.** L'IA a réaffirmé son soutien à la collègue et a indiqué qu'une information serait faite aux familles par l'IEN lors du prochain conseil d'école.

L'administration a indiqué que les familles ont été reçues par l'administration et confirme l'information au cours du prochain conseil d'école.

L'assistante de prévention indique que la situation est apaisée car les élèves dont les parents sont responsables de la situation ne sont plus à l'école.

**La FNEC-FP-FO indique même si ces élèves ne sont plus à l'école, le "mal est fait" pour la collègue qui a été impactée sur sa santé.** Nous avons indiqué que la démonstration de soutien de l'IA auprès de la collègue, en conseil d'école 'est un début de réparation pour la collègue mais que ce soutien sera peu efficient car les familles initiatrices de cette situation n'ont plus d'enfants dans l'école donc ne seront pas directement informées de l'action de soutien de l'IA envers ce personnel. **D'autre-part, nous avons demandé à ce que la situation administrative de ce personnel soit examiné car l'arrêt de travail n'est pas reconnu comme un accident de travail et devrait l'être.**

**L'administration a indiqué que cette situation administrative allait être étudiée par la DPE.**



## DÉMATÉRIALISATION DES REGISTRES SST :

une véritable régression en matière d'hygiène et de sécurité au travail

Alors même que les fiches de santé et sécurité proposées jusqu'alors ne posaient aucun problème aux personnels car très simples à remplir et à faire remonter, l'administration propose maintenant aux personnels de remplir les registres via une application présente sur le portail ARENA. Et les premiers constats sont catastrophiques. Chemin d'accès pas forcément simple à trouver, nombre de caractères limités, possibilité de modification par le conseiller de prévention, demande de reformulation faite aux collègues, l'utilisation de ce procédé ajoute une réelle difficulté pour les personnels qui voudraient saisir leur mal être sur le registre. Que cherche à faire l'administration ?

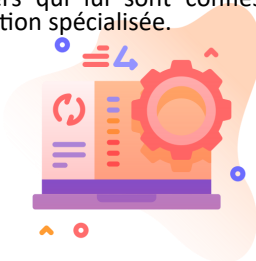
Solution proposée par l'administration face à la limitation des caractères: mettre en PJ l'ancien registre pour que les éléments apportés par le personnel soient tous présentés ! Quelle ironie !

Une chose est sûre, cette énième application comme sait les produire l'Education Nationale

(avec tous les risques de dysfonctionnement que cela induit ...) n'est pas faite pour rendre service aux personnels. Pourtant, seule notre organisation a dénoncé ce procédé, l'UNSA et la FSU votant pour sa mise en œuvre !!

**Force Ouvrière, syndicat de terrain, n'a pas attendu la mise en route de ces fiches dématérialisées pour pouvoir défendre les collègues : nous continuerons à venir vous voir dans vos écoles pour vous accompagner dans la rédaction de celles-ci, comme nous l'avons toujours fait afin de mieux vous représenter en instance.**

Pour cela, n'hésitez pas à contacter la FNEC FP FO, syndicat majoritaire qui défend tous les dossiers qui lui sont confiés en formation spécialisée.



## EVALUATION DES DIRECTEURS :

La FNEC-FP-FO a rappelé son opposition à l'évaluation des directeurs et a dénoncé le calendrier qui va mettre une pression supplémentaire pour les directeurs et a interrogé l'administration sur l'élaboration de ce calendrier.

L'administration a indiqué des contraintes de calendriers et a précisé essayer de ne pas procéder de la sorte l'année prochaine.

L'administration a indiqué que les évaluations de directeurs ne se feront pas avant novembre car aucun référentiel d'évaluation ne leur était parvenu à ce jour.



## FORMATION PSC1 SUR LE TEMPS DES VACANCES :

La FNEC-FP-FO a demandé que ces formations aient lieu sur le temps scolaire pour permettre aux maximum d'enseignants volontaires d'y participer.

L'administration a indiqué qu'il y avait des contraintes de calendrier liées aux formations des directeurs et aux formations en constellation.

Les représentants de l'IA ont indiqué essayer d'améliorer le dispositif.

## ALLÈGEMENTS DE SERVICE :

**La FNEC-FP-FO est une nouvelle fois intervenue pour que des aménagements de poste soient prévus pour les personnels ayant eu un refus d'allègement de service. Nous avons rappelé que c'est une obligation de l'employeur.**

L'administration reconnaît que le manque de moyens entraîne un manque d'aménagements sa demandé de faire passer les situations particulières.

## DROITS DES AESH SUR LE PIAL DE LANGEAC

La FNEC-FP-FO a dénoncé les consignes inadmissibles données par le principal de Langeac en cas de grève.

L'administration a indiqué vouloir regrouper les coordonnateurs et pilotes de PIAL pour une harmonisation sur la réglementation. Elle a produit à notre demande une note explicative rappelant les droits des AESH en cas de grève.

## PROBLÈMES DE REMPLACEMENTS DÈS SEPTEMBRE

la FNEC-FP-FO a dénoncé la dégradation des conditions de travail dues aux problèmes importants de remplacements dès septembre. Nous avons demandé à l'administration si elle comptait recruter des personnels.

Le secrétaire général de l'IA a indiqué que l'administration aurait à la fin de la 2ème quinzaine d'octobre d'un éventuel budget dédié au recrutement.

## MÉMENTO SÉCURITÉ

Il s'agit du document sur la sécurité transmis aux directeurs et chefs d'établissement. **La FNEC-FP-FO est la seule organisation syndicale à avoir demandé des modifications du document pour que les devoirs de l'employeur soient définis et explicités clairement et que des procédures soient clarifiées.** L'administration a apporté plusieurs modifications suite à nos demandes.



**SIGNEZ ET FAITES SIGNER**

**LA PÉTITION NATIONALE**



## **PÉTITION : DÉFENSE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ**

**Pour une scolarisation adaptée aux besoins de chaque élève**

Nous, signataires de la pétition ci-dessous, syndiqués au... et non syndiqués, exigeons :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté
- Le maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Le retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS
- Le recrutement d'enseignants spécialisés et d'AESH
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL.

La reconnaissance, sécurisation et revalorisation de tous les professionnels en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap : enseignants et éducateurs spécialisés, personnel médico-social, interprètes et interfaces en LSF, codeurs en LfPC... sans oublier les missions administratives et techniques supports !

**<https://www.fo-fnecfp.fr/petition-defense-de-lenseignement-specialise/>**

**ADHÉREZ ET FAITES ADHÉRER AU SNUDI FO 43  
SYNDICAT LIBRE, INDÉPENDANT ET REVENDICATIF**